

[Texte]

I do have some concern, however, that we are adding four members of the "industry". I would like to see as well the Department of Consumer and Corporate Affairs introduced on the board. I think there is some argument to be made that the depositing public should have their representatives on this board. Good heavens, it is in essence their money.

The Chairman: I think the point the Minister and her staff have made is that no one from the federal government could be on that board in these four positions, but a consumers' advocate could well be appointed, providing it was one with some expertise, since obviously it is a highly technical board. But the Minister could appoint someone as a consumers' advocate on the board.

Mr. de Jong: Right; or unless the Minister chooses to amend proposed paragraph 5.(1)(b). The four appointees made by the government itself could be expanded to five and could include somebody from the Department of Corporate and Consumer Affairs.

The Chairman: I would suggest the Minister might take that as a representation for the fuller bill. I do not like the term Miss Nicholson used, an "interim" bill; I think this is a final bill in what it is intended to do. But when the more full bill is presented, she might take it as representation.

• 1620

Mrs. McDougall: Let me just add to what you said, Mr. Chairman. You are quite right, this does not exclude the possibility of having someone from the consumer sector, not by any means. What we were trying to get away from—it relates also to why we did not define that we would have someone representing the banking industry, the trust company industry, the regions and the consumer. Now, we want four good people, and if we start defining who those people should be in legislation, I think it limits our capability around future appointments. This may not happen necessarily at this very moment but over the passage of time. And I will take it as representation.

But I should add that the Minister chooses not to amend the bill in that way.

The Chairman: Mr. de Jong.

Mr. de Jong: I am also a bit surprised, given that the Ontario Task Force on Financial Institutions, as well as the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce, suggests that provincial representatives be added to the board as well. You are dealing as well with institutions that have been licensed provincially, and I think getting their cooperation, making them involved in the process, is a desirable goal. I think eventually, if we are moving towards a more unified field, with closer provincial-federal co-operation in the area, which surely we must, we have to begin to involve them.

Mrs. McDougall: I agree with the principle but not the particular premise. We have made a lot of efforts around co-

[Traduction]

Il reste que je m'inquiète de cette addition de quatre membres venant de l'industrie. J'aimerais également que le ministère de la Consommation et des Corporations soit présent au sein de ce conseil d'administration. Il me semble que le public, les déposants, devraient être représentés au sein de ce conseil. C'est quand même leur argent!

Le président: Je crois que la ministre et ses collaborateurs nous ont dit qu'aucun représentant du gouvernement fédéral ne pouvait être nommé à un de ces quatre postes, mais qu'un représentant des consommateurs pourrait très bien être nommé à condition qu'il ait certaines compétences étant donné que de toute évidence c'est un conseil d'administration très technique. Il reste que la ministre pourrait nommer un représentant des consommateurs au conseil d'administration.

M. de Jong: Très bien; ou à moins que la ministre ne décide de modifier l'alinéa 5(1)b). On pourrait ajouter une cinquième personne aux quatre nommées par le gouvernement lui-même et inclure un représentant du ministère de la Consommation et des Corporations.

Le président: La ministre pourrait en prendre note dans le cadre de la révision de l'ensemble de la loi. Je n'ai pas aimé le terme utilisé par M^{me} Nicholson, elle a parlé de projet de loi «provisoire»; j'estime que ce projet de loi est définitif pour ce qui est de ses intentions. Quand l'ensemble de la loi sera déposé, elle pourra considérer cette proposition.

Mme McDougall: Permettez-moi de revenir sur ce point, monsieur le président. Vous avez raison, cette disposition n'exclut nullement la possibilité qu'un représentant des consommateurs soit nommé. Il y a une raison pour laquelle nous ne précisons pas qu'il doit y avoir un représentant des banques, des compagnies de fiducie, des régions et des consommateurs. Ce que nous voulons, ce sont des personnes compétentes. Si nous sommes trop précis dans la loi, nous limitons notre marge de manoeuvre pour ce qui est des nominations. Les désavantages pourraient se manifester seulement au bout d'un certain temps. Je prends bonne note de vos instances.

Il reste que c'est un choix. Je choisis de ne pas modifier le projet de loi en ce sens.

Le président: Monsieur de Jong.

M. de Jong: Il y a encore quelque chose qui me surprend. Le groupe de travail ontarien sur les institutions financières ainsi que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce avaient proposé la nomination de représentants provinciaux au sein du conseil d'administration. Vous vous adressez également à des institutions qui fonctionnent avec une charte provinciale. J'aurais pensé que la coopération et la participation des provinces auraient été souhaitables. Si nous voulons en arriver à un terrain plus égal, à une meilleure coopération fédérale-provinciale dans ce domaine, ce qui me semble tout à fait indiqué, nous devons obtenir la participation des provinces.

Mme McDougall: Je suis d'accord avec le principe, mais pas avec la prémisse. Nous avons fait beaucoup d'efforts en vue